



# Observatoire « Entreprise et Santé » Viavoice – Harmonie Mutuelle – *Le Figaro* – France Info

**Vague 3. Novembre 2015**

Rapport d'étude Viavoice réalisé par  
Aurélien Preud'homme et François Miquet-Marty

Viavoice Paris. Etudes et conseil.  
9 rue Huysmans. 75 006 Paris  
[www.institut-viavoice.com](http://www.institut-viavoice.com)  
+ 33 (0)1 40 54 13 90



## **Sommaire**

<b>Modalités de réalisation de l'étude</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse des enseignements</b>	<b>4</b>
<b>L'entreprise acteur de santé</b>	<b>8</b>
L'état de santé des salariés	9
L'entreprise, acteur de santé ?	10
Acteur de santé, mais pourquoi ?	11
Les acteurs de la santé en entreprise	12
Les actions menées par l'entreprise	13
L'importance des actions	14
L'impact des actions	15
<b>Les dispositifs de santé</b>	<b>17</b>
Mises en places prioritaires	18
Améliorations prioritaires	20
<b>La santé connectée</b>	<b>22</b>
Intérêt pour la santé connectée	23
Avantages et inconvénients de la santé connectée	25
<b>L'Accord National Interprofessionnel (ANI)</b>	<b>27</b>
Notoriété de l'ANI	28
Information interne sur l'ANI	29
Attentes concernant l'ANI	30
Perception de l'ANI	31
Mise aux normes	32



## Modalités de réalisation

Afin de mettre en perspective les actions de santé au travail à partir de différents points de vue, l'enquête a été réalisée simultanément auprès de deux publics distincts :

### **Un échantillon de 1001 salariés (secteurs public et privé)**

Échantillon représentatif de la population salariée travaillant en France métropolitaine.

Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes :  
sexe, âge, profession, type de contrat, lieu de résidence

Interviews effectuées en ligne, du 8 au 14 octobre 2015.

### **Un échantillon de 305 dirigeants d'entreprise (secteur privé)**

Interviews effectuées par téléphone, du 8 au 30 octobre 2015.

*Les rappels mentionnés dans ce rapport sont issus des deux dernières vagues de l'Observatoire « Entreprise et Santé » Viavoice – Harmonie Mutuelle réalisées en avril 2014 et en mars 2015.*

## Synthèse des enseignements

### Vers une prise en main de la santé en entreprise par les salariés eux-mêmes ?

*Dans la continuité des vagues précédentes du Baromètre « Entreprise et Santé » réalisé par Viavoice pour Harmonie Mutuelle, les salariés comme les dirigeants d'entreprise continuent de considérer l'entreprise comme un acteur de santé majeur, au bénéfice tant des salariés que de l'activité économique en elle-même.*

*Ce constat renouvelé est puissant mais aussi exigeant : à partir du moment où les acteurs économiques sont reconnus en tant qu'acteurs de santé, qui en leur sein possède réellement la légitimité d'agir pour améliorer tout à la fois l'information, la prévention, les pratiques du quotidien, les dispositifs existants et in fine la santé des salariés ? Notre étude montre qu'au-delà des acteurs « institutionnalisés » de la santé en entreprise (services de santé, CHSCT), sont également attendus l'ensemble des « forces vives » d'une entreprise, c'est-à-dire salariés et dirigeants, tout autant légitimes à agir dans le cadre d'une réelle « politique de santé » au travail.*

*Un modèle appelant à une prise en main de la santé en entreprise par les salariés eux-mêmes, sous l'impulsion de leur direction et avec l'appui de dispositifs innovants déjà largement attractifs (e-santé ou santé connectée), même s'ils suscitent déjà quelques craintes légitimes.*

#### **La santé en entreprise : une nécessité en premier lieu, mais aussi une sécurité et finalement une obligation**

Pour 80 % des salariés et 82 % des dirigeants interrogés, l'entreprise a un rôle à jouer pour « contribuer à la bonne santé de ses salariés », un taux qui monte même à 87 % des salariés de grandes entreprises (plus de 250 salariés) et 100 % des dirigeants d'entreprises de plus de 50 salariés. Auprès de l'ensemble des entreprises donc, et de manière d'autant plus « naturelle » dans les entreprises disposant de suffisamment de moyens humains et financiers pour répondre à cette attente, l'entreprise se doit d'être, certes à sa juste place et à sa manière, au service de la santé des collaborateurs.

Des actions de santé qui par ailleurs paraissent de plus en plus impactantes, notamment :

- sur l'ambiance de travail, pour 82 % des dirigeants : un chiffre en hausse de 6 points depuis avril 2014 ;
- sur la situation économique de l'entreprise, pour 73 % des dirigeants (+5) ;
- sur la productivité, pour 71 % des salariés (+4) et 76 % des dirigeants (+2).

## Synthèse des enseignements

Au-delà du constat – l'entreprise est bien un acteur de santé – c'est la proximité de vue entre dirigeants et salariés, dans des proportions similaires, qui apparaît intéressante à plus d'un titre. D'autant que cette proximité de vue ressort également sur les perceptions qu'ont les salariés comme les dirigeants de la « santé en entreprise » :

- Pour 62 % des salariés comme des dirigeants, celle-ci est d'abord vue prioritairement comme une « nécessité » ;
- Elle est aussi, pour 44 % des salariés et 41 % des dirigeants interrogés, une « sécurité », c'est-à-dire un investissement permettant *in fine* la bonne marche de l'activité économique, face à tous les risques liés à une mauvaise santé des salariés dans l'entreprise : absentéisme, baisse de productivité, impact sur l'ambiance de travail, etc.
- Enfin, la santé des salariés en entreprise est aussi pour 40 % des salariés et 36 % des dirigeants une « obligation », une affirmation pouvant s'entendre aussi bien d'un point de vue légal qu'économique, voire éthique.

A l'inverse, très peu de salariés comme de dirigeants envisagent la santé en entreprise d'abord comme une « difficulté » – citée uniquement par 10 % des salariés et 9 % des dirigeants –, ni comme une « utopie » (9 % et 4 %), ni encore comme une « contrainte » (4 % et 11 %)

### **Vers un modèle tripartite combinant l'action des services de santé, de la direction générale et des salariés eux-mêmes**

Les acteurs les plus légitimes pour porter les actions de santé dans l'entreprise ne sont pas uniquement ceux auxquels on pourrait naturellement penser :

- Ainsi les dirigeants d'entreprise interrogés pensent pour plus des trois quarts d'entre eux (76 %) que ce sont en premier lieu « les salariés eux-mêmes » qui doivent « contribuer à la bonne santé des salariés dans l'entreprise », bien devant les services de santé (36 %), la direction générale (33 %), les managers (28 %) ou les ressources humaines (14 %) : un point de vue mettant en avant la responsabilisation des salariés, mais aussi la nécessité de prendre en compte leur avis comme leurs besoins, autant dans les démarches de prévention que dans les actions au quotidien.
- Une opinion qui semble par ailleurs partagée par les salariés, puisque si ces derniers placent en premier « les services de santé au travail » (54 % de citations) parmi les principaux acteurs de la santé en entreprise, « les salariés eux-mêmes » arrive également en deuxième position (à 34 %), juste devant la direction générale (32 %). A l'inverse, autant les RH (27 %) que les représentants du personnel (27 %) ou les managers (18 %) sont paradoxalement moins attendus.

Des résultats mettant en avant deux idées fortes, donc : dirigeants comme salariés sont en attente d'une plus grande implication mutuelle vis-à-vis des dispositifs de santé, et privilégient un modèle tripartite de la santé en entreprise combinant l'action des services de santé (représentants la « légitimité » et le « savoir-faire »), de la direction générale (devant favoriser l'« impulsion » et l'« écoute ») et des salariés eux-mêmes (au nom de la « responsabilisation », et pour une plus grande « implication »). Les autres acteurs (RH, représentants du personnel et CHSCT, managers) étant considérés dans ce modèle comme certes utiles mais plus secondaires.

## Synthèse des enseignements

### **Santé connectée : des dispositifs attractifs pouvant permettre une meilleure prévention et une meilleure prise en compte des problèmes de santé des salariés...**

Face au double défi d'une meilleure appropriation des actions de santé par les salariés eux-mêmes, et d'une plus grande implication des dirigeants, de multiples leviers existent : développement de nouveaux outils et process favorisant l'écoute et l'échange entre salariés, mais aussi entre salariés et dirigeants, communication interne, formations, mesures de suivi de la santé en entreprise, etc.

Autant d'améliorations pouvant être amenées par des actions « traditionnelles », mais pour lesquelles la santé connectée peut également être porteuse de solutions nouvelles. Dans ce contexte, on observe d'ailleurs un fort intérêt pour des dispositifs « e-santé », notamment de la part des salariés :

- 75 % d'entre eux se disant intéressés par un outil de mesure et de recommandations des positions / postures au travail, tout comme une majorité de dirigeants (54 %) ;
- 73 % des salariés seraient également intéressés par un outil de mesure du stress en temps réel, et 58 % par un outil connecté aidant à lutter contre les troubles du sommeil (contre 19 % et 26 % des dirigeants interrogés), des outils entrant en résonance avec l'attente largement prioritaire auprès des salariés de mesures contre le stress au travail (voir page 26) ;
- Près d'un salarié sur deux (49 %) serait demandeur de formations à distance sur la santé et les risques professionnels (e-learning), intéressant également plus d'un dirigeant sur trois (36 %) ;
- Enfin 45 % des salariés et 11 % des dirigeants seraient intéressés par une application sur Smartphone de suivi de sa santé au quotidien.

Un intérêt qui apparaît globalement fort donc, dans les entreprises, pour la santé connectée, avec l'idée que celle-ci pourrait être porteuse autant d'outils de mesure et de suivi que de prévention au quotidien (recommandations, formations).

### **... En dépit de craintes liées à la protection des données et d'interrogations sur l'impact final des dispositifs e-santé**

Si la santé connectée est synonyme de nouvelles opportunités pour demain, elle inquiète aussi par ailleurs : ainsi une majorité de salariés (62 %) mais aussi de dirigeants (69 %) la perçoit comme un risque potentiel d'intrusion dans la vie privée.

Au-delà, c'est l'efficacité de mesures sur lesquelles les acteurs économiques ne possèdent pas encore de retour d'expérience qui interroge :

- Si 54 % des salariés pensent que la santé connectée permet d'améliorer leur santé, cet avis n'est partagé en revanche que par 38 % des dirigeants ;
- De même, l'impact positif de la e-santé sur la productivité ou l'absentéisme n'est encore perçue que par respectivement 51 % et 46 % des salariés, contre 31 % et 34 % des dirigeants ;
- Au final, une minorité de dirigeants (31 %) et de salariés (43 %) seulement pensent que la santé connectée « répond aux attentes des salariés ». Des scores certes faibles mais également prometteurs compte tenu de la méconnaissance actuelle de ces outils.

## Synthèse des enseignements

### **ANI : une notoriété en hausse, une adhésion forte**

À quelques semaines de l'entrée en vigueur de l'ANI – accord national interprofessionnel portant notamment sur l'obligation pour tous les salariés de bénéficier d'une complémentaire santé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 – la mesure semble à la fois de plus en plus connue et de plus en plus attendue par les salariés puisque 70 % d'entre eux en ont entendu parler (contre 55 % en mars dernier) et 57 % d'entre eux pensent qu'il s'agit d'un « investissement positif pour la santé des salariés », contre seulement 32 % la percevant davantage comme « une charge supplémentaire imposée aux salariés ».

De plus, cette adhésion apparaît équivalente auprès des dirigeants :

- Une large majorité (59 %) d'entre eux pensent ainsi qu'il s'agit d'un investissement positif (contre 36 % « une charge supplémentaire ») ;
- Mais surtout spontanément un dirigeant sur cinq dit en attendre une meilleure productivité et 15 % une amélioration du bien-être et de l'atmosphère dans l'entreprise, au-delà de l'objectif éthique d'une « mesure égalitaire » entre tous les salariés (15 %).

La question de l'information apparaît toutefois encore comme un frein potentiel à la mise en place de l'ANI, puisque seuls 51 % des salariés déclarent avoir déjà abordé le sujet dans leur entreprise.

### **Bilan : vers une réappropriation des dispositifs de santé par les salariés eux-mêmes, avec l'appui de leurs dirigeants**

Les résultats de l'étude font ressortir deux points majeurs concernant l'évolution de la santé en entreprise, et du rôle de l'entreprise en tant qu'acteur de santé. D'abord, elle affirme que la santé en entreprise n'est pas uniquement l'affaire des acteurs « institutionnalisés » ou des représentants de salariés, tels les services de santé, le CHSCT, les RH ou les managers. Elle souligne, ensuite, que la santé en entreprise doit aussi et surtout être prise en main par les salariés, sous l'impulsion et avec l'appui légitime de la direction.

Une évolution sociétale de la perception de la santé au travail appelant à une « révolution culturelle » au sein des entreprises, permettant une réappropriation des dispositifs de santé par les salariés eux-mêmes, et une implication forte de leurs dirigeants.



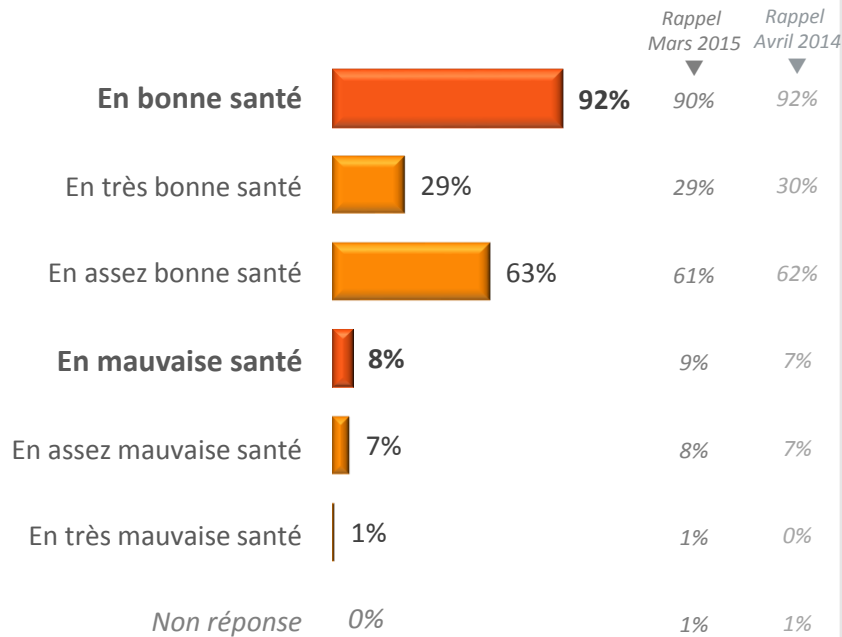
**L'entreprise acteur de santé**



# AV L'état de santé des salariés

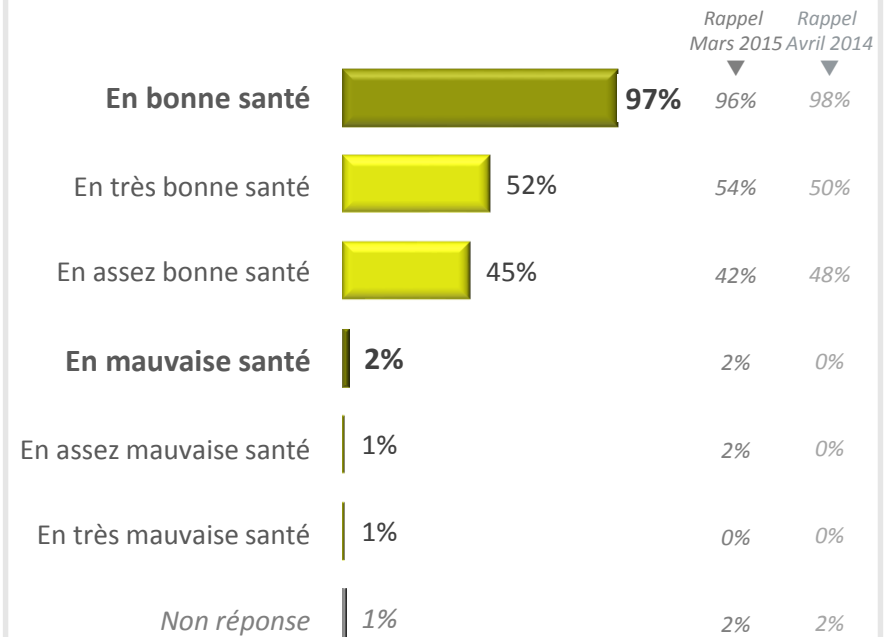
## Point de vue Salariés :

Actuellement, diriez vous que vous êtes... ?



## Point de vue Dirigeants :

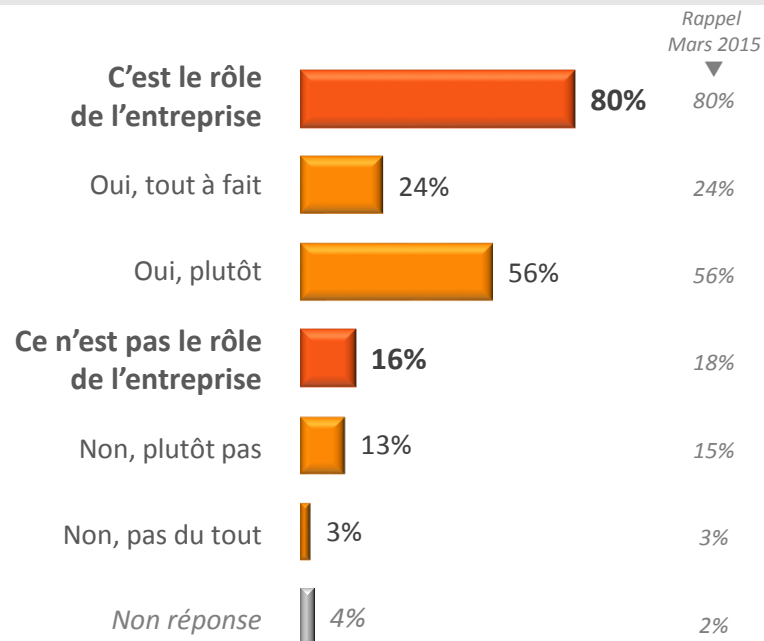
Actuellement, diriez vous que les salariés de votre entreprise sont... ?



## AV L'entreprise, acteur de santé ?

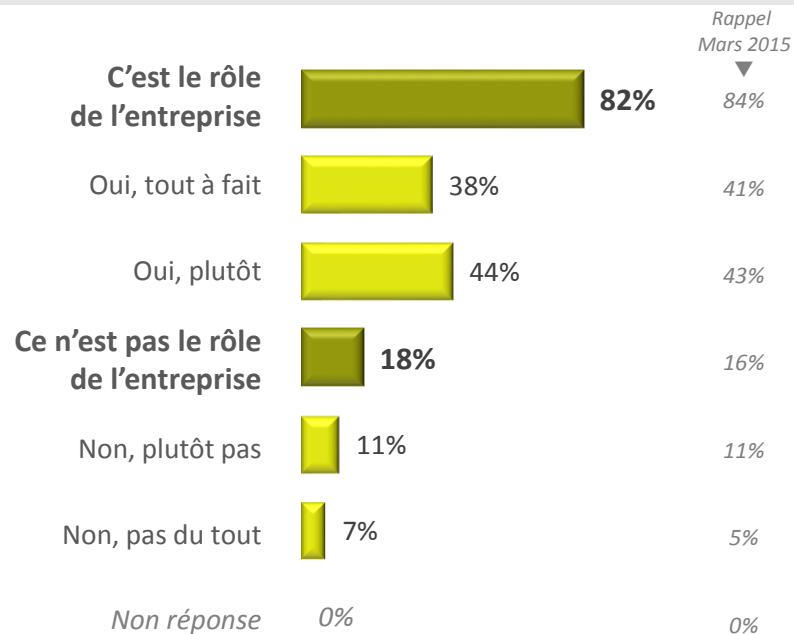
### Point de vue Salariés :

Diriez-vous que c'est le rôle de l'entreprise de contribuer à la bonne santé de ses salariés ?



### Point de vue Dirigeants :

Diriez-vous que c'est le rôle de l'entreprise de contribuer à la bonne santé de ses salariés ?

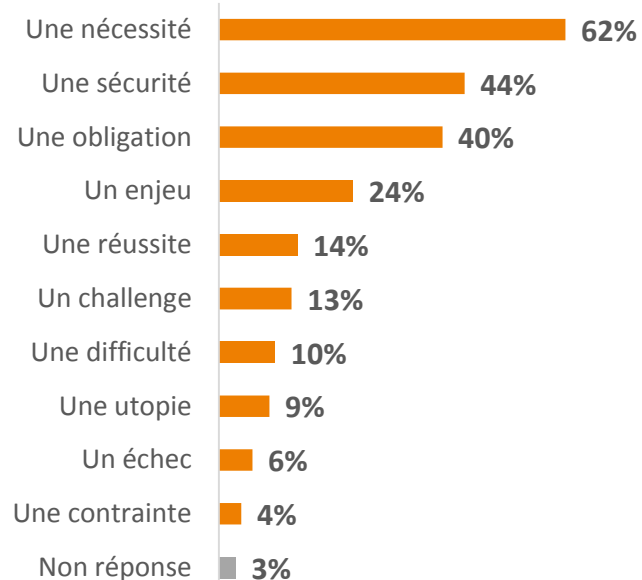


# AV Acteur de santé, mais pourquoi ?

## Point de vue Salariés :

Pour vous, la santé des salariés en entreprise est... ?

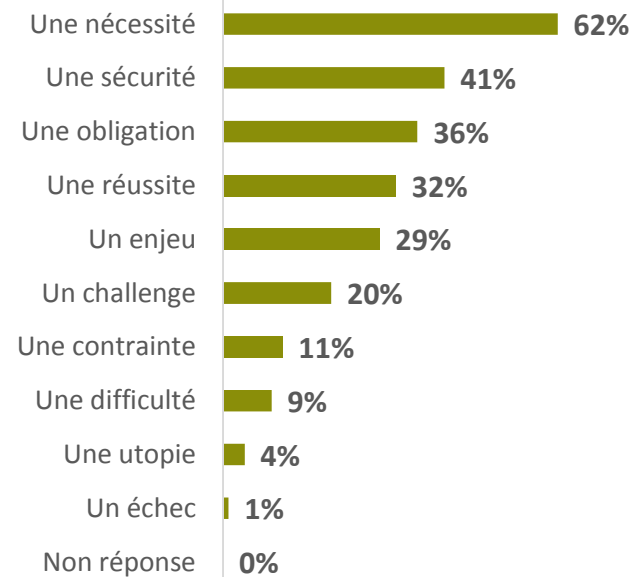
(Trois réponses possibles, total supérieur à 100%)



## Point de vue Dirigeants :

Pour vous, la santé des salariés en entreprise est... ?

(Trois réponses possibles, total supérieur à 100%)





## Les acteurs de la santé en entreprise

### Point de vue Salariés :

Et parmi les acteurs suivants, quels sont ceux qui selon vous devraient contribuer à la bonne santé des salariés dans l'entreprise ?

(Deux réponses possibles, total supérieur à 100%)



### Point de vue Dirigeants :

Et parmi les acteurs suivants, quels sont ceux qui selon vous devraient contribuer à la bonne santé des salariés dans l'entreprise ?

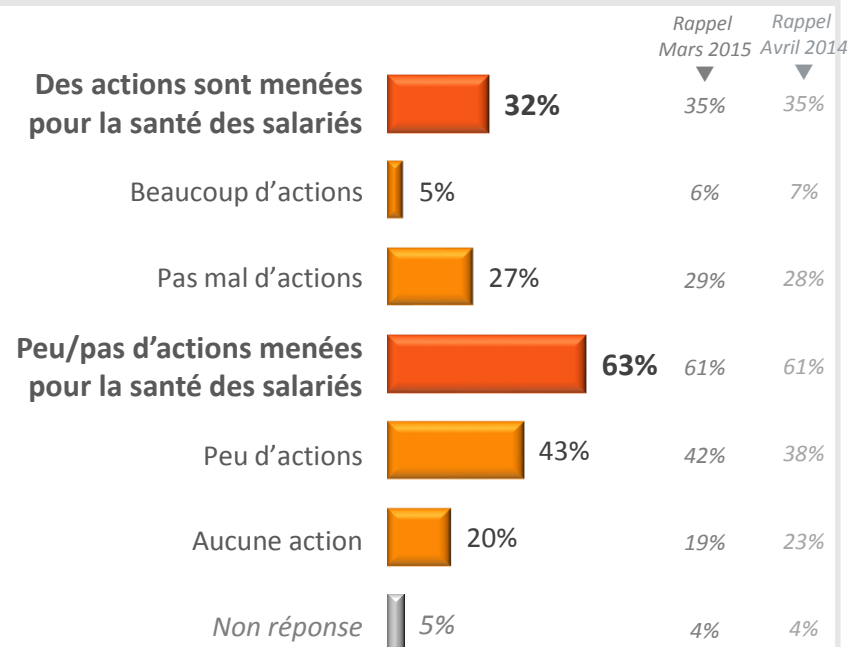
(Deux réponses possibles, total supérieur à 100%)



## AV Les actions menées par l'entreprise

### Point de vue Salariés :

Globalement, diriez-vous que l'entreprise dans laquelle vous travaillez est un lieu où...



### Point de vue Dirigeants :

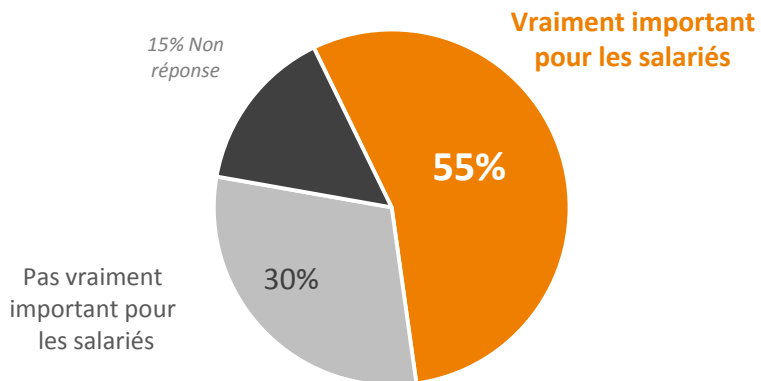
Globalement, diriez-vous que votre entreprise est un lieu où...



# AV L'importance des actions

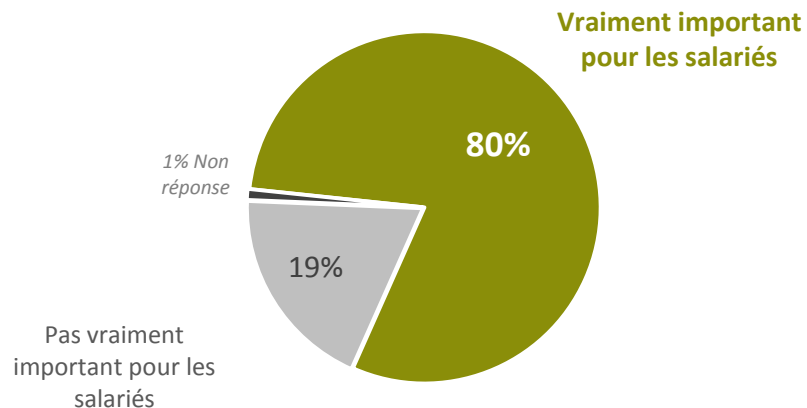
## Point de vue Salariés :

Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés sont quelque chose de... ?

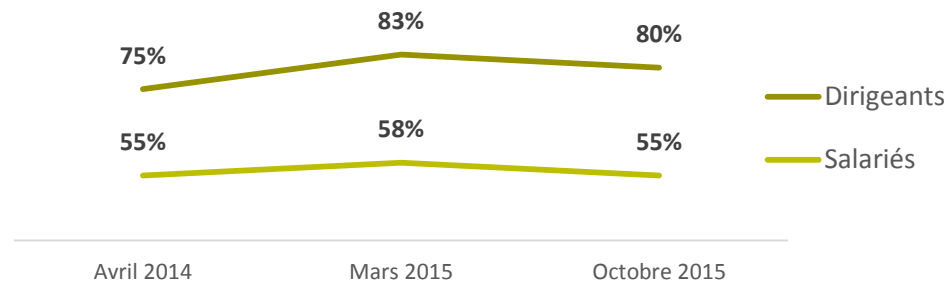


## Point de vue Dirigeants :

Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés sont quelque chose de... ?



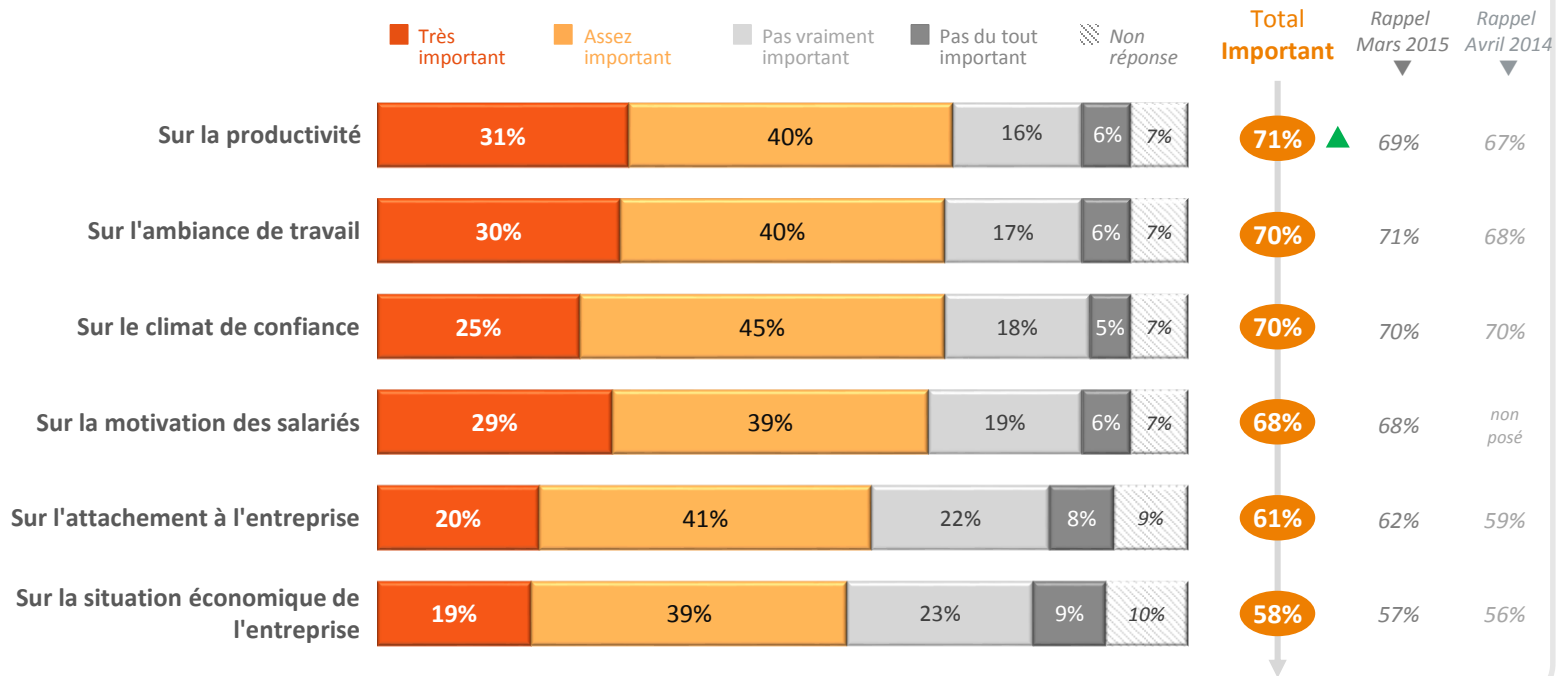
## Évolutions :



# AV L'impact des actions (1/2)

## Point de vue Salariés :

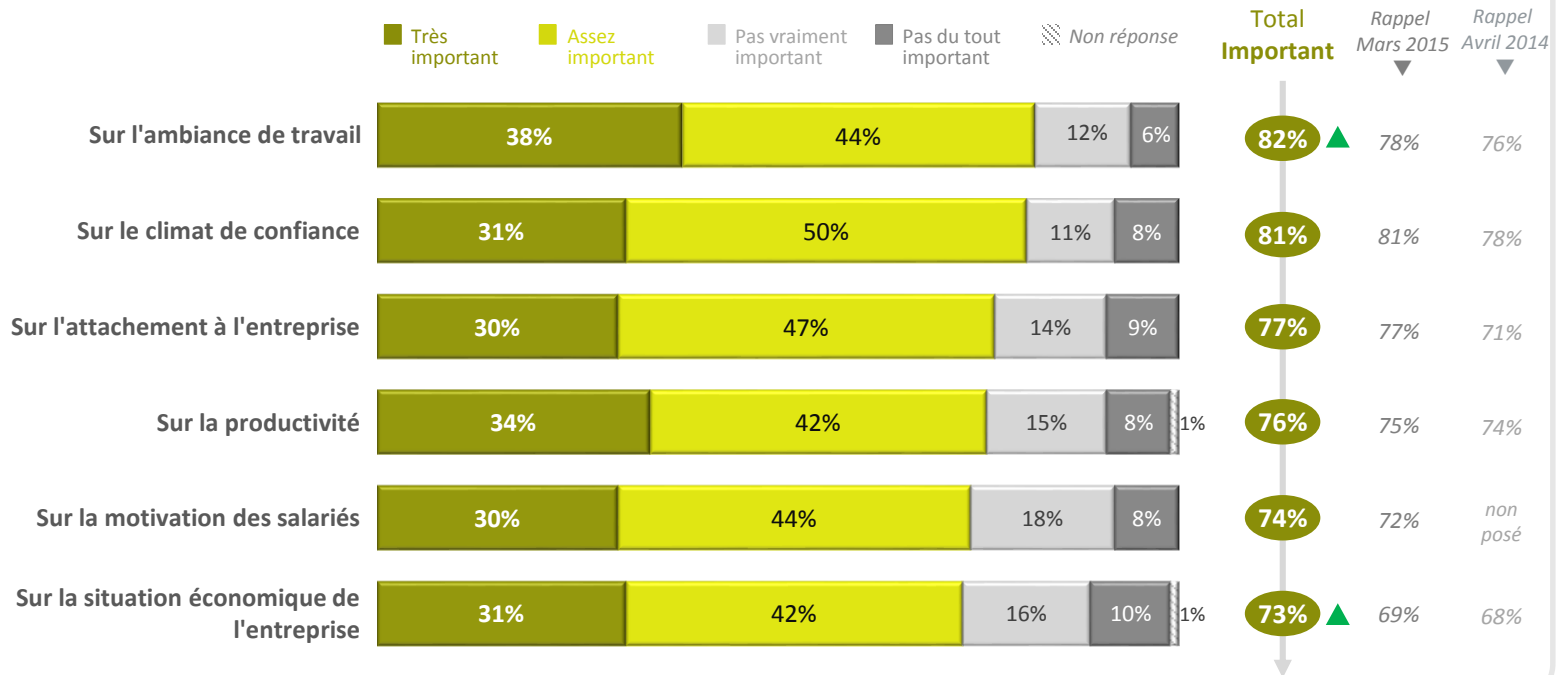
Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés ont un impact ...



## AV L'impact des actions (2/2)

### Point de vue Dirigeants :

Dans votre entreprise, diriez-vous que les actions menées pour la santé des salariés ont un impact ...







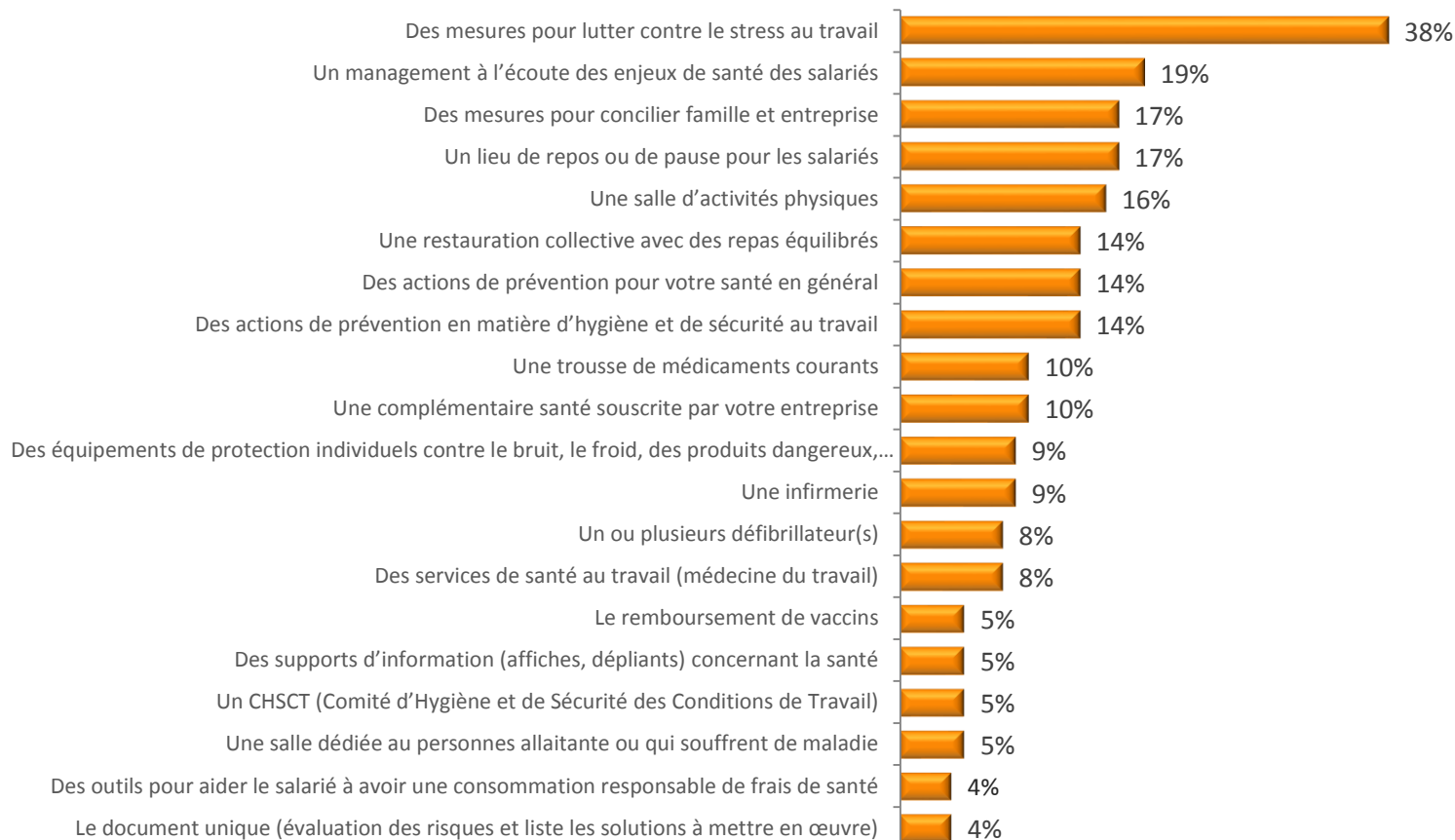
# Les dispositifs de santé

## AV Mises en place prioritaires (1/2)

### Point de vue Salariés :

Parmi ces éléments, quels sont ceux qui manquent à votre entreprise et devraient être instaurés en priorité pour la santé des salariés, selon vous ?

(Trois réponses possibles, total supérieur à 100%)

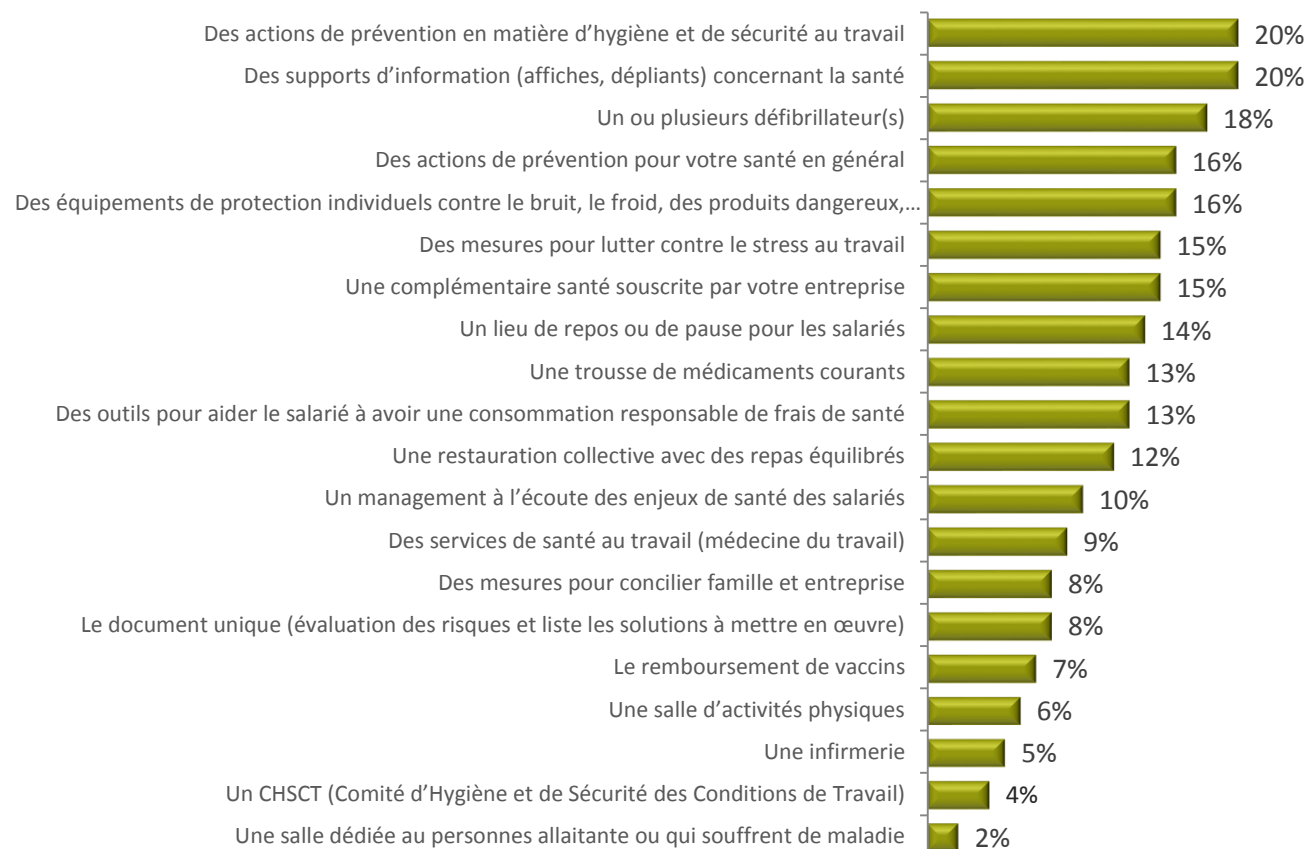


## AV Mises en place prioritaires (2/2)

### Point de vue Dirigeants :

Parmi ces éléments, quels sont ceux qui manquent à votre entreprise et devraient être instaurés en priorité pour la santé des salariés, selon vous ?

(Trois réponses possibles, total supérieur à 100%)





## Améliorations prioritaires (1/2)

### Point de vue Salariés :

Et parmi les éléments suivants, lesquels devraient être améliorés en priorité pour la santé des salariés dans votre entreprise, selon vous ?

(Cinq réponses possibles, total supérieur à 100%)



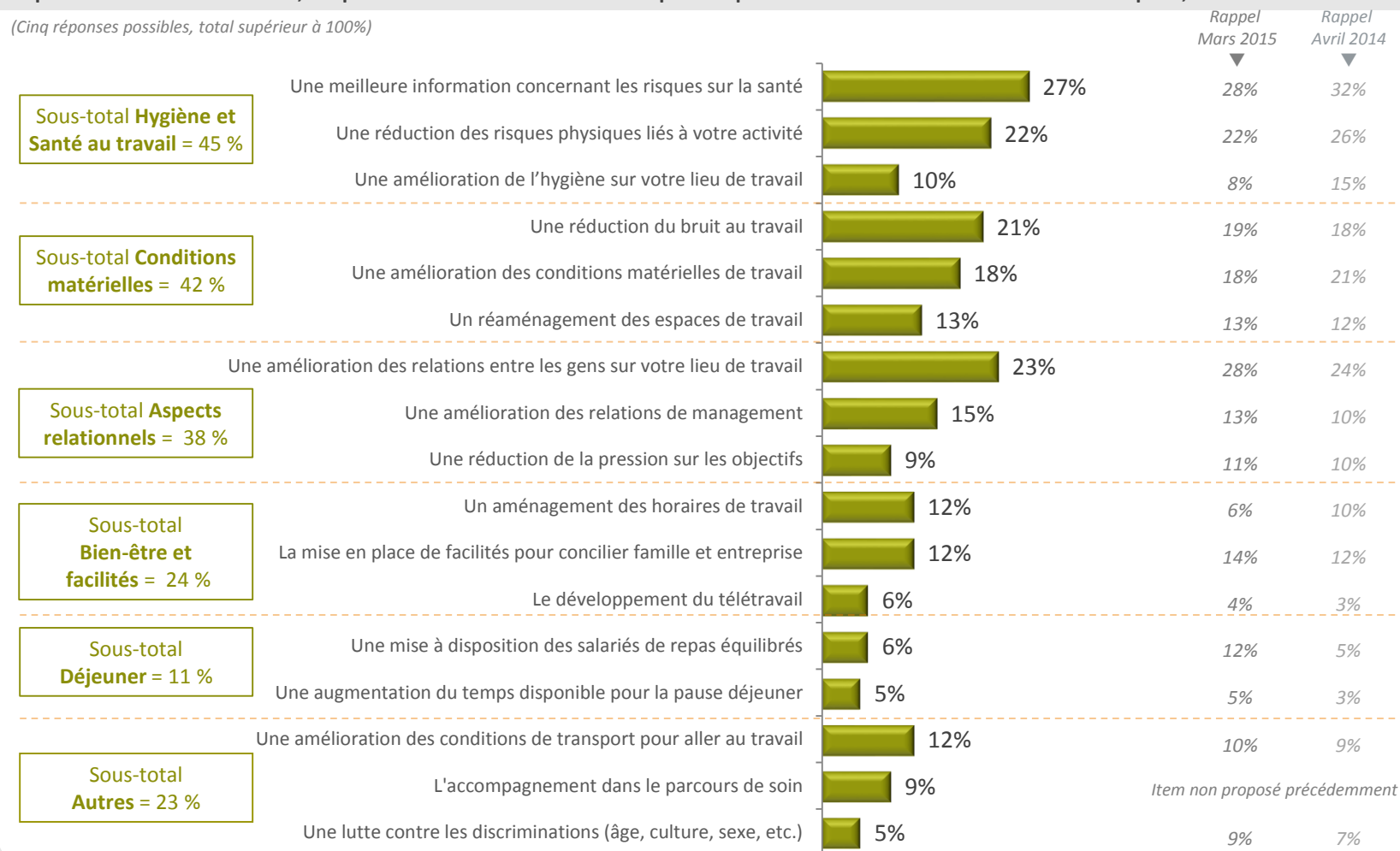


## Améliorations prioritaires (2/2)

### Point de vue Dirigeants :

Et parmi les éléments suivants, lesquels devraient être améliorés en priorité pour la santé des salariés dans votre entreprise, selon vous ?

(Cinq réponses possibles, total supérieur à 100%)



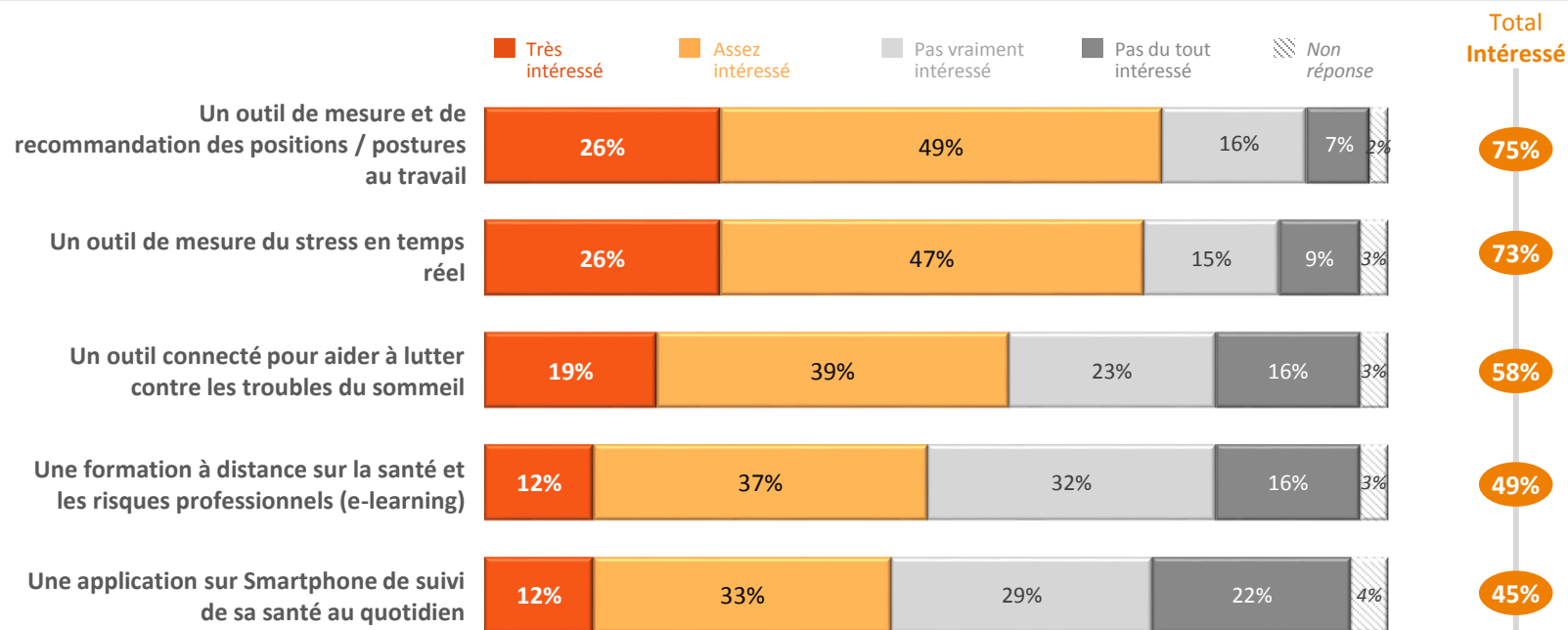


**La santé connectée**

## Intérêt pour la santé connectée (1/2)

### Point de vue Salariés :

Dans quelle mesure seriez-vous intéressé en tant que salarié par chacune des mises en place suivantes ?

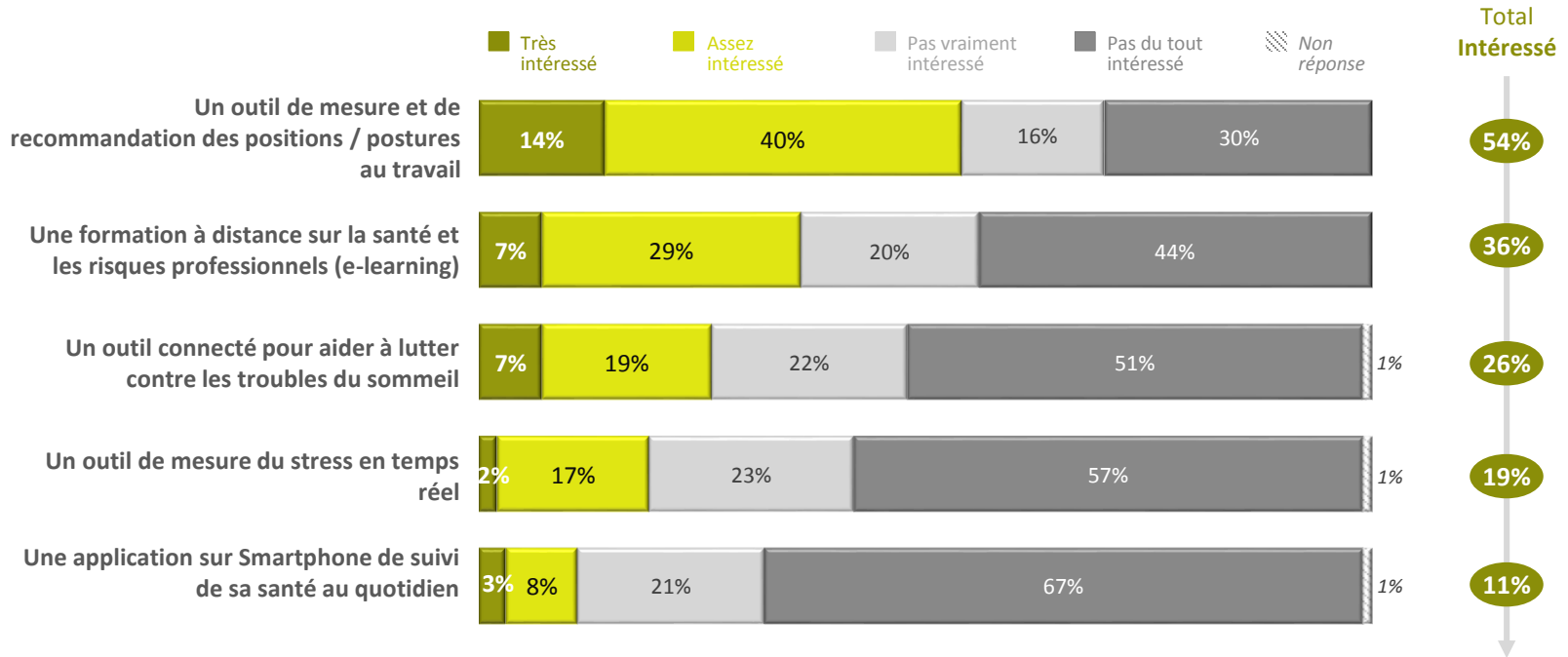


	TOTAL	18-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus
Un outil de mesure et de recommandation des positions / postures au travail	75	79	77	69
Un outil de mesure du stress en temps réel	73	79	74	70
Un outil connecté contre les troubles du sommeil	58	66	59	52
Une formation à distance sur la santé et les risques professionnels (e-learning)	49	55	49	46
Une application sur Smartphone de suivi de sa santé au quotidien	45	60	47	36

## AV Intérêt pour la santé connectée (2/2)

### Point de vue Dirigeants :

Dans quelle mesure seriez-vous intéressé par chacune des mises en place suivantes pour vos salariés ?



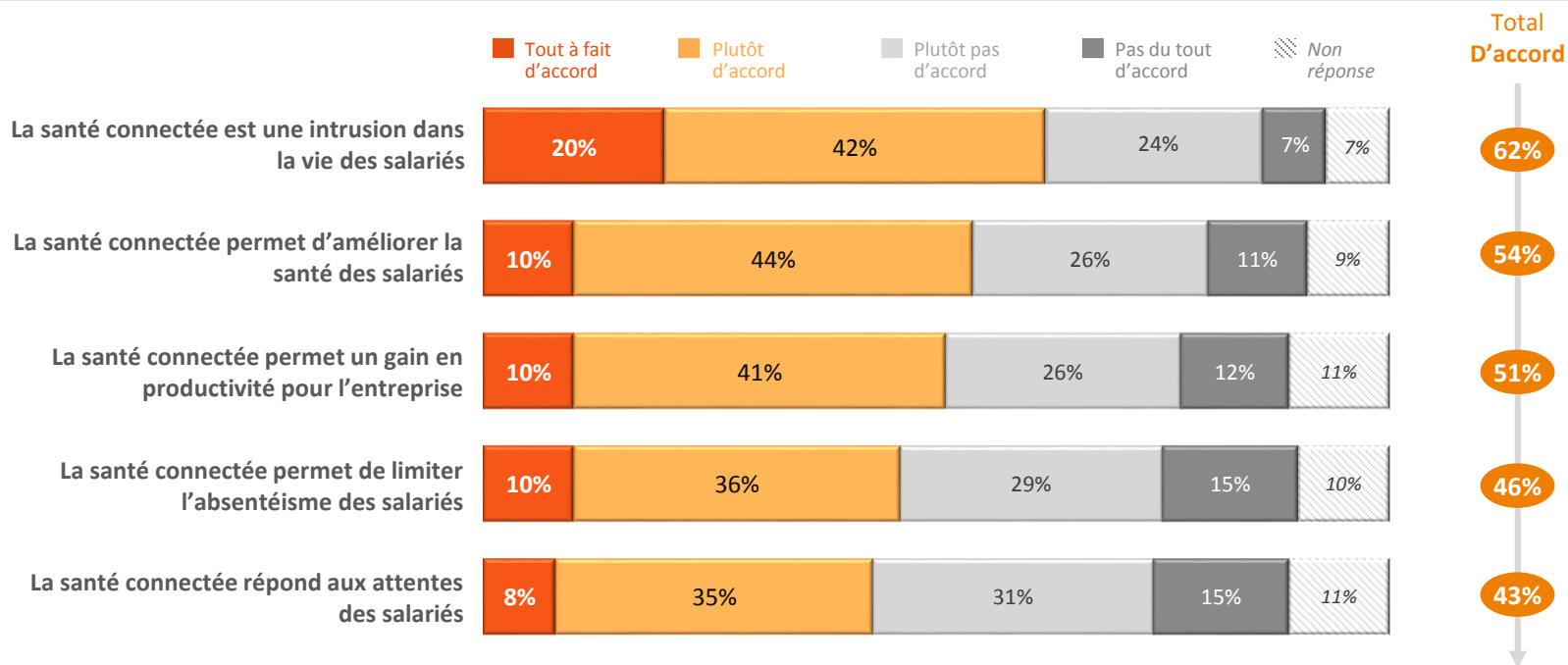




# Avantages et inconvénients de la santé connectée (1/2)

## Point de vue Salariés :

Pour chacune des affirmations suivantes, diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, ou pas du tout d'accord ?



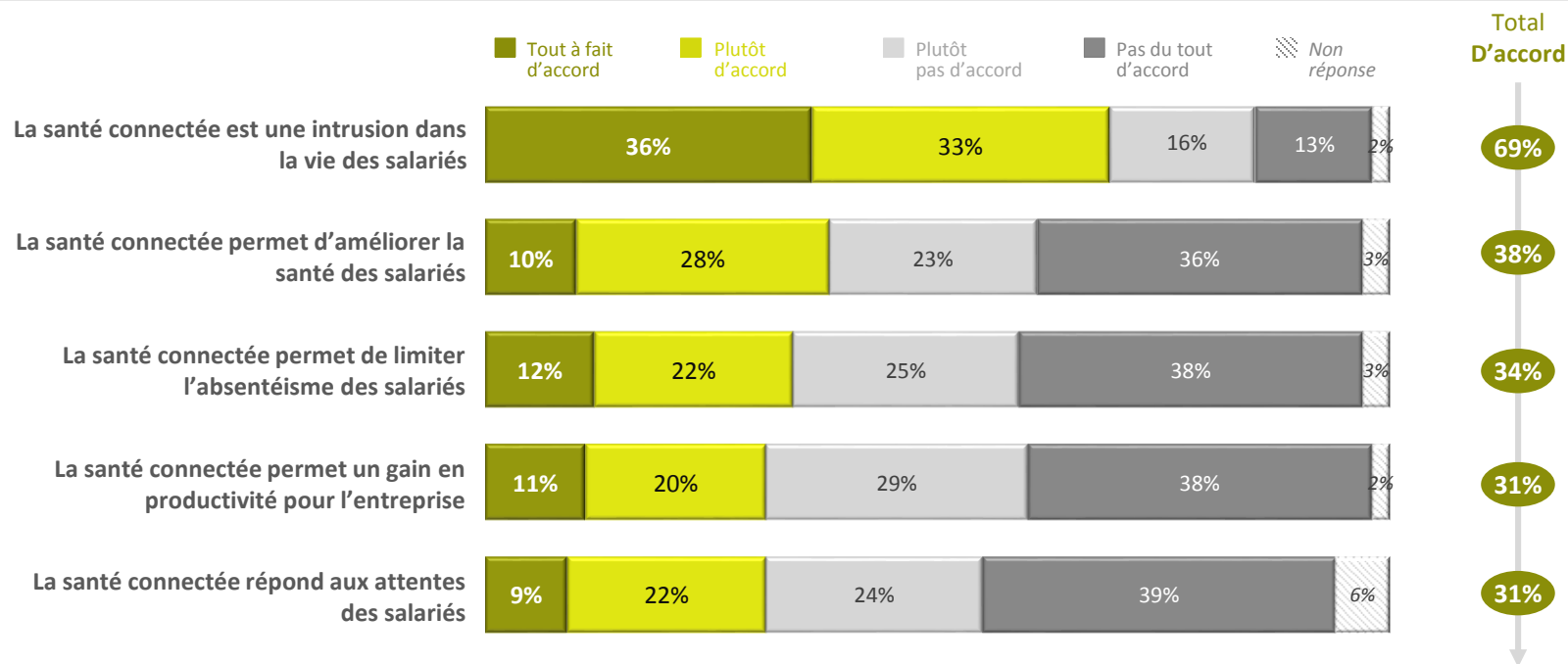
	TOTAL	18-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus
La santé connectée est une intrusion dans la vie des salariés	62	60	63	61
La santé connectée permet d'améliorer la santé des salariés	54	61	55	49
La santé connectée permet un gain en productivité	51	61	51	47
La santé connectée permet de limiter l'absentéisme	46	51	47	44
La santé connectée répond aux attentes des salariés	43	47	43	41



## Avantages et inconvénients de la santé connectée (2/2)

### Point de vue Dirigeants :

Pour chacune des affirmations suivantes, diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, ou pas du tout d'accord ?



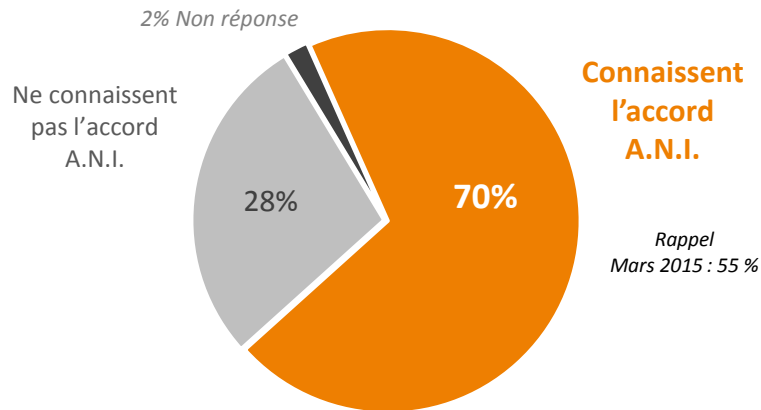


# L'Accord National Interprofessionnel (ANI)

## **AV** Notoriété de l'ANI

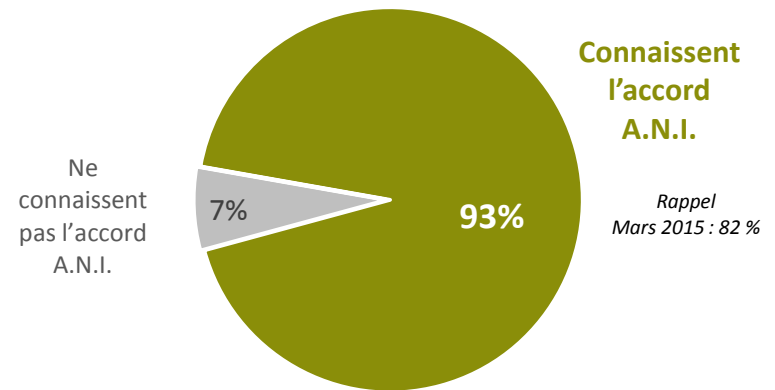
### Point de vue Salariés :

À partir du 1er janvier 2016, tous les salariés devront obligatoirement bénéficier d'une couverture santé avec des règles de remboursement imposées (ANI, Accord National Interprofessionnel). Le saviez-vous ?



### Point de vue Dirigeants :

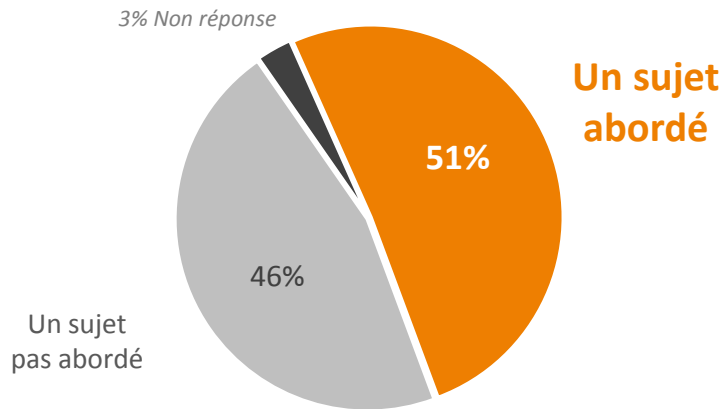
À partir du 1er janvier 2016, tous les salariés devront obligatoirement bénéficier d'une couverture santé avec des règles de remboursement imposées (ANI, Accord National Interprofessionnel). Le saviez-vous ?



## Information interne sur l'ANI

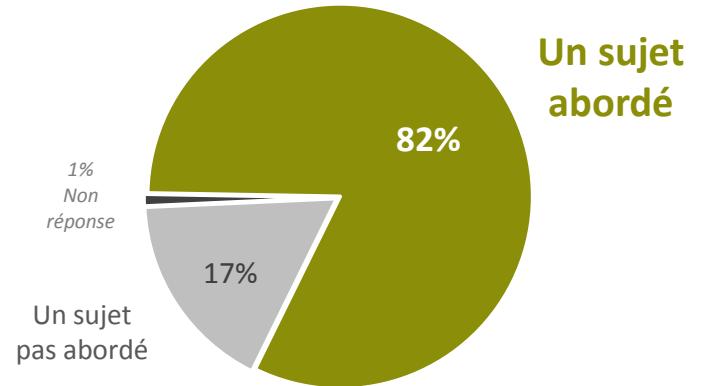
### Point de vue Salariés :

Pour ceux qui connaissent l'ANI :  
Est-ce un sujet qui a été abordé officiellement dans votre entreprise ?



### Point de vue Dirigeants :

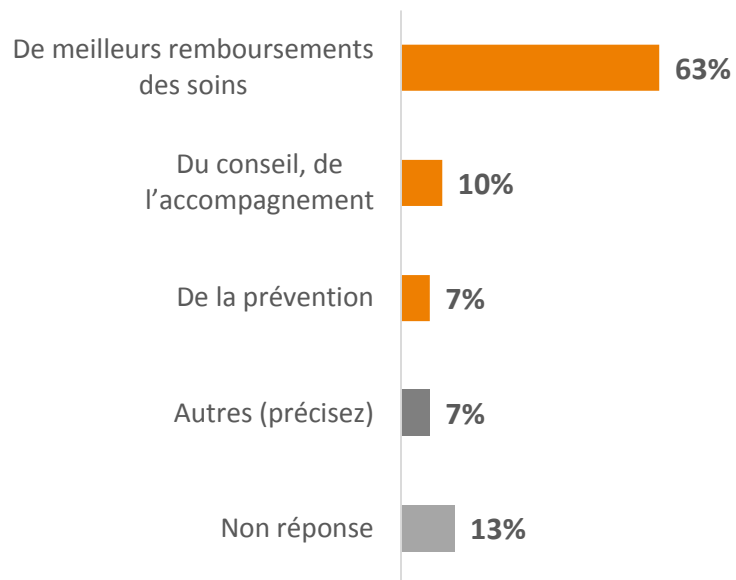
Pour ceux qui connaissent l'ANI : Est-ce un sujet que vous avez abordé officiellement dans votre entreprise avec vos salariés ?



## **AV** Attentes concernant l'ANI

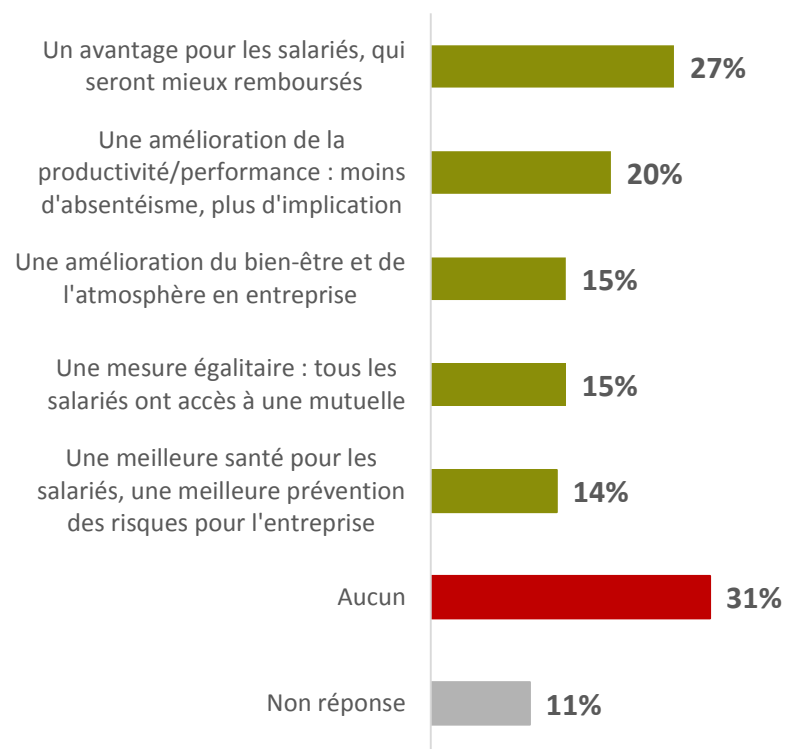
### Point de vue **Salariés** :

Qu'attendez-vous de cet accord de généralisation de la complémentaire santé ?



### Point de vue **Dirigeants** :

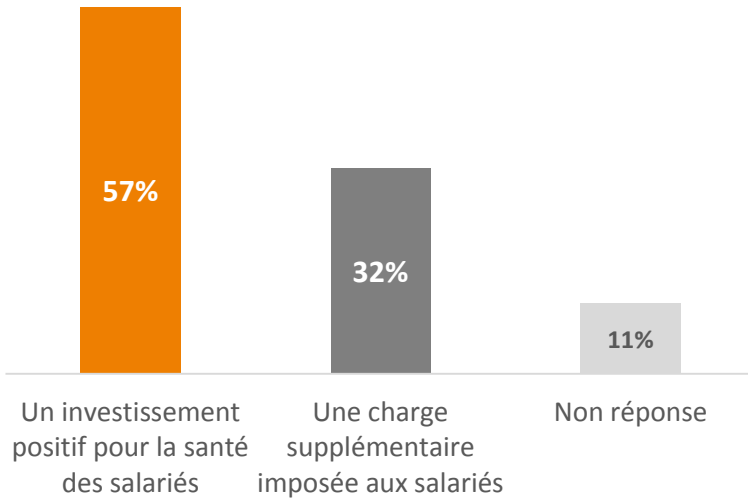
En tant que dirigeant, quels sont les bénéfices d'une telle mise en place ?  
*(question ouverte, réponses spontanées et multiples, total supérieur à 100 %)*



## **AV** Perception de l'ANI

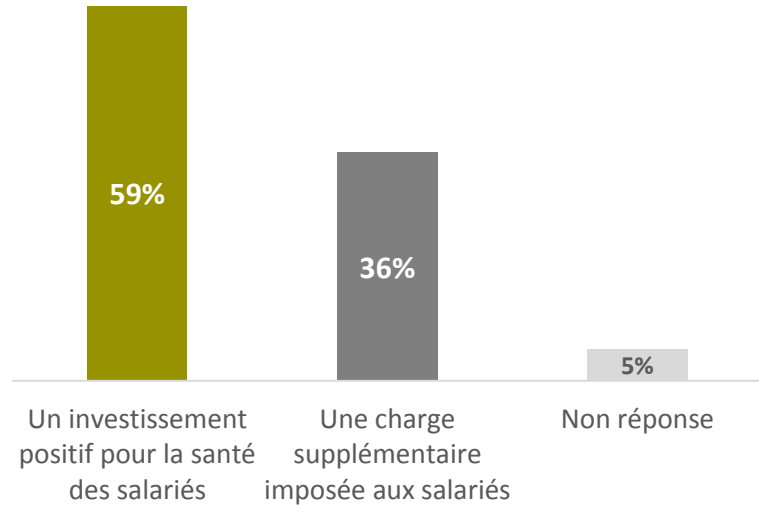
### Point de vue **Salariés** :

A vos yeux, cet accord de généralisation de la complémentaire santé représente avant tout... ?



### Point de vue **Dirigeants** :

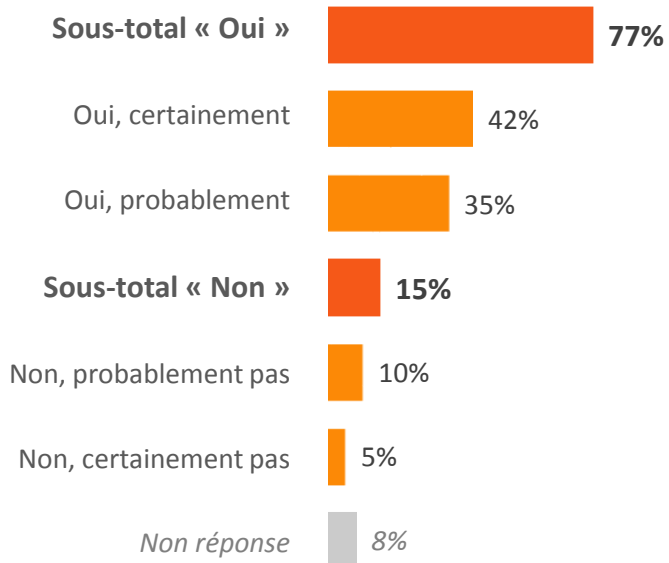
A vos yeux, cet accord de généralisation de la complémentaire santé représente avant tout... ?



## AV Mise aux normes

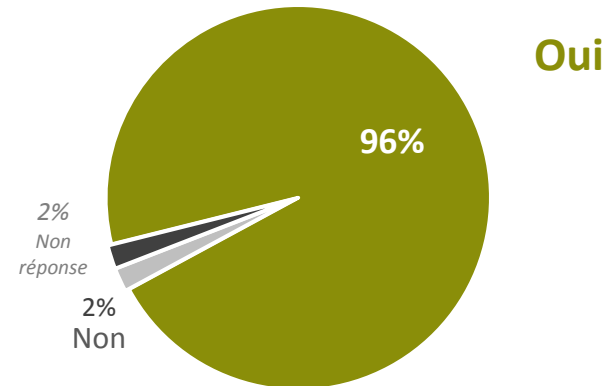
### Point de vue Salariés :

Pensez-vous que votre entreprise est/sera aux normes concernant cette mise en place ?



### Point de vue Dirigeants :

Serez-vous aux normes concernant cette mise en place ?



**64 %** des dirigeants appliqueront cette mesure avant tout « par respect de la loi », 15 % pour l'image de la société, 7 % pour le retour sur investissement, et 2 % pour répondre à la pression des salariés.



« La réalité ne pardonne pas qu'on la méprise. »  
Joris-Karl Huysmans



# VIAVOICE

Les récentes études d'opinion Viavoice réalisées pour  
HEC, CCI France, BPCE, Libération, Le Monde, Le Figaro, Libération, Les Échos, France Inter et France Info  
sont consultables sur [www.institut-viavoice.com](http://www.institut-viavoice.com)

9, rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 90. Viavoice est une SAS indépendante.